

Trinquer est déconseillé mais le cannabis recommandé

écrit par Christine Tasin | 1 février 2023



Selon le Cese, 45% des 15-64 ans en France ont déjà consommé du cannabis au moins une fois au cours de leur vie. JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP

Clément Rossignol Puech demande à Emmanuel Macron de faire de sa commune «le premier territoire d'expérimentation pour la culture, la vente et la consommation encadrée du cannabis récréatif».



Selon le Cese, 45% des 15-64 ans en France ont déjà consommé du cannabis au moins une fois au cours de leur vie. JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP

Clément Rossignol Puech demande à Emmanuel Macron de faire de sa commune «le premier territoire d'expérimentation pour la culture, la vente et la consommation encadrée du cannabis récréatif».

Arrêtez donc de trinquer à la santé de vos amis ! C'est très dangereux !

<https://resistancerepublicaine.com/2023/01/31/contre-le-bonheur-de-trinquer-une-campagne-de-reeducation-macronienne/>

Par contre vous pouvez vous mettre au cannabis sans problème, c'est même encouragé, c'est très tendance...

Et ce n'est pas promu par une association de racailles droguées jusqu'au trognon. Non, c'est la décision du très officiel organisme CESE (conseil économique et social) – quand je pense au coût du machin pour le contribuable, je sens pousser mes griffes.

A croire qu'ils veulent vraiment faire de nos jeunes des dégénérés, des tarés leur laissant les manettes jusqu'à ce que

mort s'ensuive.

La « commission temporaire » (sic !) du CESE, donc, appelle à « sortir du statu quo », pour aller vers une « légalisation encadrée ». J'entends l'un de mes miens amis dire « et mon cul, c'est du poulet ? »

Mais rien à dire, la démocratie a fonctionné : *87 voix pour, 25 voix contre et 16 abstentions*. Juste une remarque en passant : si vous voulez remporter une consultation, il suffit juste de constituer la commission avec les bonnes personnes, et ça, Macron il sait faire, même quand il s'est fait une ligne ! Et ils ont donc décidé que **puisque la prohibition n'empêchait rien, il fallait... la réduire, être plus coulant, bref, la légaliser sans le dire**. Et hop ! En marche vers une légalisation « encadrée »... mais attention, seulement pour *des usages dits « récréatifs » du cannabis*. J'adore quand on me prend pour une conne...

Je suis néanmoins accablée par les chiffres : *malgré la mise en place d'un système de prohibition depuis plus de 50 ans, un des plus répressifs d'Europe, la France est le pays de l'Union européenne qui compte en proportion le plus de consommateurs de stupéfiants, avec 45 % des 15-64 ans qui ont déjà consommé du cannabis au moins une fois au cours de leur vie, contre 27 % dans l'ensemble de l'Union européenne, selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies.*

Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu pour mériter ça, aurait dit ma défunte et athée grand-mère ! Cela mériterait sans doute de se pencher sur la question... mais pour l'heure on va se contenter des conséquences.

-Ils prétendent donc renforcer la protection des mineurs... comment ? Euh ! A mon avis ils savent pas faire, mais faut bien rassurer Mâme Michu. Alors il est question de structures d'accueil, de soins spécifiques. Autrement dit, on vous interdit pas de vous droguer mais on sera là ensuite pour nous

occuper de vous, aux frais de la princesse !

– Naturellement la consommation du cannabis sera dépénalisée. Même si vous êtes pris avec quelques kgs de cannabis il vous suffira de dire que c'est pour votre usage personnel, et hop! ça passera !

-La 3ème mesure, je vous la transcris ça vaut le détour : *En parallèle à ces mesures d'urgence, **organiser un débat large et dépassionné au sein de l'ensemble de la société** visant à construire un nouveau modèle d'encadrement du cannabis à usage dit « récréatif »*

Oh la vache ! Un débat ! Depuis les Gilets Jaunes, Macron n'avait plus osé nous faire le coup. C'est reparti mon kiki!

–Allez, le plus beau pour la fin : **Le CESE propose de créer une taxe spécifique affectée à la prévention et au soin, de financer la recherche sur le cannabis, ainsi que la réhabilitation des quartiers** et l'accompagnement des personnes qui ont subi les conséquences du trafic en vue du développement de l'économie locale.

Ben voyons ! Ils se droguent, ils fument la moquette... et c'est nous les couillons qui allons payer encore plus et même... payer la réhabilitation des quartiers ! Quel rapport, me direz-vous ? Vous saviez pas que c'est parce que les habitants mettent les ascenseurs en panne que leurs gosses prennent du cannabis ??? Et on va aussi payer pour compenser les pertes économiques des dealers qui, si le cannabis est légalisé, vont perdre leurs revenus. J'en pleure !

Et donc manquait plus qu'une expérimentation à grande échelle, PREMS ! a hurlé le Maire de Bègles, toujours aussi taré.

La personne a changé mais pas l'être qui incarne la fonction. Le taré Noël Mamère a cédé la place à Clément Rossignol

Puech, écolo-dingo lui aussi, après 28 ans ininterrompus à la direction de Bègles. A croire que Bègles est perdu à jamais pour le bon sens et les Français. Et donc le rossignol est en avance, en plein hiver il chante :

«En tant que maire confronté aux trafics, je propose à Emmanuel Macron de faire de ma commune de Bègles en Gironde le premier territoire d'expérimentation pour la culture, la vente et la consommation encadrée du cannabis récréatif», a écrit l'édile sur son compte Twitter, mercredi, en réaction à une publication du Conseil économique, social et environnemental (Cese), préconisant «une légalisation encadrée des usages dits "récréatifs" du cannabis».

Précisant dans les colonnes de [Sud Ouest](#) qu'il ne compte pas «ouvrir de (son) propre chef un coffee-shop» et qu'il s'agit surtout de «signifier à l'État qu'il existe des élus locaux prêts à se retrousser les manches». Clément Rossignol Puech espère par cette annonce «faire avancer la réflexion». L'écologiste estime que «tous les maires de l'agglomération bordelaise, quel que soit leur bord, font face à ces problématiques de santé et de trafics de pied d'immeuble». Pour lui, la question n'est l'apanage d'aucun parti : «À titre personnel, je ne fume pas, et si je m'engage, c'est surtout pour les enfants béglais», témoigne-t-il.

<https://www.lefigaro.fr/bordeaux/gironde-le-maire-de-begles-veut-experimenter-la-culture-la-vente-et-la-consommation-de-cannabis-20230127>

Ah ! Si c'est pour le bien des enfants béglais...

Je dois être particulièrement bouchée à l'émeri, je ne vois pas pourquoi ni comment le fait de dépénaliser le cannabis en ferait baisser la consommation chez nos enfants.

Question de Béotienne : des gosses qui n'ont pas d'argent en principe à part leurs 10 euros d'argent de poche mensuels, ils font comment pour acheter du cannabis ? Ils faisaient comment

pour acheter du cannabis ? Ils feront comment pour acheter du cannabis ?

Oui, je sais je suis très limitée intellectuellement, ça se confirme.